

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32
Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :
www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 11

Présents : 10

Absents : 1

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL DU mercredi 27
octobre 2021**

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU mercredi 27 octobre 2021

Présents : 1. Yves CAMPION 2. Pascal COURTOIS 3. Nicolas DECOSTER 4. Jean-Marie DROMARD 5. Sandrine FOUCHER 6. Lucien MAIRE 7. Christophe MATHIEU 8. Maryline MATHIEU-ZAKI 9. Sandrine PONCET 10. Frédéric PANSARD

Absente excusée : Julie FISCHER qui donne pouvoir à Frédéric PANSARD

Secrétaire : Sandrine FOUCHER

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente du 29/09/2021.

1. Délibération

Une délibération est ajoutée à l'ordre du jour :

Le conseil délibère pour interdire l'accès au chemin des Tines dans le sens montant à tous les véhicules à moteur. Un panneau d'interdiction sera mis en place, situé après la maison PASSOT (maison sur la gauche du chemin en montant)

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

2. Demande d'urbanisme

a) Déclaration préalable de travaux (DP)

b) Certificat urbanisme (CU)

3. Courriers reçus

Le 67^{ème} rallye neige et glace passera sur la commune de Belleydoux le mardi 15 février 2022.

4. Divers

a) Epareuse et tracteur

Le conseil réfléchit à diverses pistes pour renouveler ou réparer l'épareuse datant de 1987. Le renouvellement du tracteur datant de 2008 entre dans cette discussion.

b) Ancienne Cure

Une estimation de la valeur immobilière de la cure sera faite avant publication de la mise en vente de celle-ci.

c) Convention de déneigement

La mairie renouvelle le conventionnement pour le déneigement des accès privés pour 50 € la saison hivernale. Pour les personnes intéressées, la convention à signer sera disponible en mairie ou sur le site de la commune.

d) Programme numérique pour la commune

Un référent numérique est nommé sur notre secteur pour permettre de former les habitants de la commune qui en exprimeraient le besoin. Un programme sera prochainement mis en place par ce référent embauché par Haut Bugey Agglomération.

e) Le RPI

Un nouveau protocole périscolaire sera mis en place à partir de la rentrée des vacances de Toussaint. Chaque enfant inscrit en périscolaire aura un cahier dans lequel les agents pourront communiquer avec les parents si besoin (en particulier pour des problèmes de discipline). Un surcoût va être occasionné suite à l'arrêt de l'utilisation du bus d'Echallon. En effet, ce bus était utilisé pour le transport des élèves dans le cadre des sorties extra-scolaires. Les communes de Belleydoux et Echallon prendront à leur charge les frais liés à ces sorties extrascolaires au prorata des élèves inscrits par commune.

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleverdoux

Tel : 04.74.76.49.32

Mail : mairie@bellevdoux.fr

Site web :
www.bellevdoux.fr

Nombre de conseillers : 11

Présents : 10

Absents : 1

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL DU mercredi 27
octobre 2021**

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

f) Forfaits de ski de fond

Les forfaits de ski de fond peuvent être dorénavant pris sur le site internet de la commune de Belleverdoux. Dès aujourd'hui, vous pouvez acheter votre pass'saison en promo 1 jusqu'au 15 novembre puis en promo 2 jusqu'au 15 décembre. 94,5 % du prix du forfait acheté par ce biais revient à la commune et permet d'entretenir les pistes. Votre forfait acheté par internet pourra être récupéré en mairie aux heures d'ouverture ou à la brasserie le week-end.

Vous pouvez également continuer à prendre votre forfait directement à la mairie : vous devrez alors vous munir d'une photo d'identité.

5. Dates du prochain Conseil Municipal

Le Conseil fixe la date de la prochaine réunion au mercredi 24 novembre 2021 à 19 h 45.

Fin de la séance à 21 h 45.

Fait à Belleverdoux, le 27/10/2021

Le Maire,
Pascal COURTOIS

